

AGRICULTEURS

Principales conditions tarifaires applicables
aux agriculteurs en vigueur au 1^{er} janvier 2023
Tarifs en € HT



3

VOUS ALLEZ ADORER VOS AVANTAGES.

LE CRÉDIT AGRICOLE DE LA TOURaine ET DU POITOU

UNE BANQUE DE PROXIMITÉ QUI ACCOMPAGNE


**4 habitants
sur 10**


**1 pro
sur 3**


**1 entreprise
sur 2**


**2,5 MILLIARDS
D'EUROS**
de financement de crédits


**1 logement
financé
sur 3**


**4 AGRICULTEURS
sur 5**
financés



1,6 MILLION D'EUROS
pour accompagner les associations
locales et projets solidaires



Près de
460 000 €
pour soutenir les
créateurs d'entreprise

PRÈS DE **900**
conseillers
répartis dans

142
agences

45%
DES CADRES
sont des
femmes


+ de **1 500**
salariés


141
embauches en **CDI**

UNE BANQUE MUTUALISTE



782
ADMINISTRATEURS
Un trait d'union entre le territoire
et la banque


199
distributeurs
de billets


1ER
FINANCEUR
de l'économie
verte

BIEN VOUS CONNAÎTRE, C'EST BIEN VOUS CONSEILLER !



Cher(e) sociétaire, cher(e) client(e), votre confiance mérite toute notre transparence.

Plus de 900 conseillers sont à votre écoute pour vous accompagner dans votre choix et ainsi vous faire bénéficier d'une consommation optimisée et personnalisée de vos services bancaires :

- Dans votre agence Crédit Agricole
- Par Internet : credit-agricole.fr/ca-tourainepoitou/agriculteur.html
- Par mobile via l'appli Ma Banque¹ ou sur credit-agricole.fr/ca-tourainepoitou



Les conditions tarifaires sont consultables auprès de l'ensemble de vos agences et sur le site Internet²



³

VOTRE FIDÉLITÉ RECONNUE

Au Crédit Agricole de la Touraine et du Poitou, votre fidélité est reconnue automatiquement. Le programme Fidélité³ vous permet de bénéficier de réductions tarifaires et d'invitations à des événements culturels et sportifs locaux. Pour plus d'informations, se renseigner auprès de votre conseiller.

INVITATIONS EXCLUSIVES



Accès aux événements sportifs



Événements privés
Crédit Agricole



Concerts, Opéra de Tours,
Châteaux de la Loire,
Théâtre de Poitiers,
Salon de l'Agriculture...

LÉGENDE :

S Titulaire d'un Compte Service Agri commercialisé jusqu'au 18/05/2013 ou d'un CAC Agri.

ⓐ Internet

➡ Échanges de Données Informatisées - EDI

¹Téléchargement et accès gratuits de l'application, hors coûts de communication selon opérateurs. L'utilisation de l'application est soumise à conditions et nécessite la détention d'un terminal de communication compatible avec accès à Internet et l'abonnement au service Crédit Agricole En Ligne.

²Hors coût de communication téléphonique et/ou de l'abonnement fournisseur d'accès.

³L'accès au programme de fidélité est soumis à conditions et réservé aux clients de la Caisse régionale. Renseignez-vous auprès de votre conseiller ou sur le site www.credit-agricole.fr/ca-tourainepoitou.

SOMMAIRE

	VOTRE COMPTE AU QUOTIDIEN	P.5
	VOS RÈGLEMENTS ET ENCAISSEMENTS	P.6
	VOS FINANCEMENTS BANCAIRES	P.8
	VOTRE ÉPARGNE	P.9
	VOS OFFRES GROUPÉES DE SERVICES	P.10
	IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS	P.10
	ASSURANCES ET PRÉVOYANCE	P.10
	VOS OPÉRATIONS À L'INTERNATIONAL	P.11
	VOS OPÉRATIONS À DISTANCE	P.13
	E-COMMERCE	P.14
	RÉSOUDRE UN LITIGE	P.15

VOTRE COMPTE AU QUOTIDIEN

LE FONCTIONNEMENT ET LE SUIVI DU COMPTE

Ouverture de compte	GRATUIT
Frais de tenue de compte actif	12,70 €/mois
Frais de gestion de compte en inactivité ¹ (compte sans mouvement durant 12 mois)	30,00 €/an
Frais de retrait d'un cotitulaire de compte joint	54,08 €

LA CONSULTATION DE COMPTE

Via Crédit Agricole En Ligne : credit-agricole.fr/ca-tourainepoitou/agriculteur.html	GRATUIT
Via L'application mobile Ma Banque ²	GRATUIT

LES RELEVÉS DE COMPTE

Relevé de compte mensuel	GRATUIT
Relevé de compte bi-mensuel	1,72 €/mois
🕒 Relevé de compte par Internet (e-relevé)	GRATUIT
Relevé de situation des engagements à la date de l'arrêté comptable (Compta Prêts)	55,00 €³
Relevé ponctuel d'opérations sur un mois au guichet	2,22 €³
Relevé annuel de frais	GRATUIT

¹ Frais prélevés annuellement sur chaque compte sans mouvement durant 12 mois, dans la limite de 30 € et du solde créditeur du compte.

² Téléchargement et accès gratuits de l'application, hors coûts de communication selon opérateurs. L'utilisation de l'application nécessite la détention d'un terminal de communication compatible avec accès à Internet et l'abonnement au service Crédit Agricole En Ligne.

³ Service assujetti à la TVA de plein droit

AUTRES SERVICES

Frais de location de coffre-fort	à partir de 59,01 €
Attestations diverses clients	16,66 €
Frais de retour de courrier (client inconnu à l'adresse)	13,75 €
Frais par saisie attribution ou conservatoire	74,62 €
Frais par saisie administrative à tiers détenteur	10% DU MONTANT DÜ AU TRÉSOR PUBLIC, DANS LA LIMITE D'UN PLAFOND DE 74,62 €

VOS RÉGLEMENTS ET ENCAISSEMENTS

LES ESPÈCES

Mise à disposition de fonds	22,78 €
-----------------------------	---------

LES CARTES BANCAIRES

Cotisation carte Business Mastercard, débit immédiat DI ³	57,00 €/an
Cotisation carte Business Mastercard, débit différé DD ⁴	57,00 €/an
Cotisation carte Business Autorisation systématique DI	35,00 €/an
Cotisation carte Business Executive débit différé	131,00 €/an

S Pour les 4 cartes Business, si titulaire d'un CAC Agri (1 carte par compte)

Frais d'opposition sur carte pour perte, vol ou pour usage abusif par l'émetteur	GRATUIT
Envoi de cartes en recommandé avec accusé de réception	4,93 €

LES CHÈQUES

Frais d'envoi de chéquier ou de carnet de remise en envoi simple	GRATUIT
Délivrance de chéquier en agence	GRATUIT
Frais d'envoi de chéquier en recommandé	7,00 €
Frais d'émission d'un chèque de banque	13,50 €
Frais de destruction de chéquier non retiré	5,00 €/chèquier

LES TRAITEMENTS SPÉCIFIQUES

Frais d'opposition sur chèque par l'émetteur	14,90 €
--	---------

LES VIREMENTS

FRAIS PAR VIREMENT SEPA ¹ OCCASIONNEL EN EURO		Agence	Internet
> Vers comptes Crédit Agricole	2,00 €	GRATUIT	
> Vers comptes d'une autre banque	3,94 €	GRATUIT	

RÉCEPTION D'UN VIREMENT SEPA¹

FRAIS PAR ÉMISSION D'UN VIREMENT SEPA PERMANENT ²		Agence	Internet
FRAIS DE MISE EN PLACE D'UN VIREMENT PERMANENT	3,00 €	GRATUIT	
> Vers comptes Crédit Agricole		GRATUIT	

> Vers comptes d'une autre banque (par virement)	1,50 €	GRATUIT
--	--------	---------

VIREMENTS

> EDI vers autres banques (par virement)	0,25 €
--	--------

¹ Pays de la zone SEPA (cf. carte en p. 16). Pour les opérations en devises hors celles de l'EEE ou hors EEE, vous pouvez consulter votre conseiller.

² Selon la réglementation en vigueur applicable à la clientèle bénéficiant des services bancaires de base fournis dans le cadre du droit au compte conformément au décret n°2014-738 du 30 juin 2014.

³ DI : Débit Immédiat : Les cartes à débit immédiat portent désormais la mention « Débit ». Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, au jour le jour.

⁴ DD : Débit Différé : Les cartes à débit différé portent désormais la mention « Crédit ». Les opérations de paiement effectuées bénéficient d'un différé de paiement, sans frais d'intérêt et sont prélevées mensuellement sur le compte support de la carte.

VIREMENT INSTANTANÉ SEPA

Via « Mon Espace sécurisé » de banque à distance sur le site Internet

Frais par virement occasionnel vers un compte hors Caisse régionale

1,00 €

Demande de rappel de virement instantané SEPA
à l'initiative du donneur d'ordre

7,00 €

LES PRÉLÈVEMENTS

PRÉLÈVEMENTS EN LISTE

>  EDI (par prélèvement)

0,22 €

La facturation des prélèvements pour les clients donneurs d'ordre s'étend à tous les prélèvements internes comme externes

> Réception et exécution d'un premier prélèvement

GRATUIT

> Opposition sur avis de prélèvement

GRATUIT

LES EFFETS DE COMMERCE

EFFETS "PRÉSENTÉS À L'ENCAISSEMENT"

> Sur support papier

10,00 €

>  EDI

0,33 €

>  par Internet

0,28 €

LES TRAITEMENTS SPÉCIFIQUES

Traitement sur effet (impayé, avis de sort, effet réclamé avant présentation)

18,26 €

Rejet d'effets (insuffisance de provision ou demande de prorogation)

13,40 €

LA MONÉTIQUE

LOCATION TPE (TERMINAL DE PAIEMENT ELECTRONIQUE)

Tarifs personnalisés selon vos choix

Consulter
votre conseiller

BON À SAVOIR



Lecteur de cartes bancaires et lecteur de chèques fixes ou portables, offres "entrée de gamme" ou solutions technologiques GPRS et ADSL, commerce électronique. Le Crédit Agricole de la Touraine et du Poitou vous accompagne dans le choix de votre solution monétique.

LES DATES DE VALEUR (EN JOURS TRAITÉS)

Date de Valeur : date à laquelle une somme est définitivement débitée ou créditee sur le compte et à partir de laquelle sont établis les décomptes d'intérêts.

Jours ouvrables : ce sont les jours d'ouverture de votre Caisse régionale et des systèmes de compensation. Ils sont indiqués dans le calendrier à disposition sur le site Internet¹.

Tout ordre reçu après les heures limites de traitement des opérations définies par votre banque sera réputé reçu le jour ouvrable suivant.

Le Crédit Agricole de la Touraine et du Poitou n'applique pas de date de valeur à l'exception de :

Crédits

Consulter
votre conseiller

Remise de chèques

J+1 ouvré

 Titulaire d'un Compte Service agriculteur ou d'un CAC Agri

J

VOS OPÉRATIONS À L'INTERNATIONAL

Consulter
votre conseiller

¹ Hors coût de communication téléphonique et/ou de l'abonnement fournisseur d'accès.

VOS FINANCEMENTS BANCAIRES

FINANCEMENT DU CYCLE D'EXPLOITATION

Le Glossaire FBF* des produits de financement bancaire court terme et de leurs principales composantes tarifaires est disponible sur credit-agricole.fr/ca-touraineopoitou.

> LA MISE EN PLACE D'UNE LIGNE DE TRÉSORERIE

Ouverture	0,50 %
Minimum de perception	123,00 €
Maximum de perception	695,00 €
Modification d'une ligne de Trésorerie	69,00 €
Commission d'engagement prélevée par trimestre sur le montant du plafond d'OCCC	0,50 %

> LE COURT TERME CLASSIQUE

Minimum de perception	155,00 €
Maximum de perception	0,50% du montant du prêt

> LE MOYEN TERME CLASSIQUE

Minimum de perception	155,00 €
Maximum de perception	0,50% du montant du prêt

LES OFFRES SPÉCIFIQUES :

Installation Jeune Agriculteur	Consulter votre conseiller
Cautionnement bancaire	Consulter votre conseiller

BON À SAVOIR



Les solutions de financement¹ en ligne

Cash in Time

Une avance de trésorerie débloquée de chez vous sur production de factures.

Prêt Express Pro Agri

Une solution de financement 100% en ligne sous certaines conditions.

AUTRES OPÉRATIONS LIÉES AUX CRÉDITS (PAR PRÊT)

Modification garantie (plafond : 612 €)	204,00 €
Mainlevée partielle ou totale (plafond : 612 €)	204,00 €
Démembrement de propriété (plafond : 612 €)	204,00 €
Décompte de prêt	52,00 €
Rédaction d'un avenant (plafond : 612 €)	204,00 €
Changement d'objet (plafond : 612 €)	204,00 €
Changement d'emprunteur (plafond : 612 €)	204,00 €
Frais d'étude de mainlevée co-emprunteur (plafond : 612 €)	204,00 €
Acte de délégation parfaite (plafond : 612 €)	204,00 €
Acte de délégation imparfaite	36,00 €
Frais de mise en place de report d'échéance	35,00 €
Frais de reconduction ou de réexamen (prélèvement annuel)	72,00 €
Lettre d'information annuelle des cautions (par an, par emprunteur)	GRATUIT

*Fédération Bancaire Française

¹ Les financements sont consentis sur l'étude et l'acceptation de votre dossier par votre Caisse régionale, prêteur. Pour plus d'informations, se renseigner auprès de votre conseiller.

VOTRE ÉPARGNE

LA GESTION DES EXCÉDENTS DE TRÉSORERIE

Tandem Agris (par mois)	12,86 €
<i>Si titulaire d'un Compte service agriculteur</i>	Inclus dans le service
SICAV de trésorerie	Consulter votre conseiller
Dépôt à terme	Consulter votre conseiller
Certificat de dépôt négociable	Consulter votre conseiller

L'ÉPARGNE RETRAITE : PER

Le PER est une solution d'épargne qui vous donne, ainsi qu'à vos salariés, et à votre conjoint collaborateur, l'opportunité de constituer progressivement un capital de façon souple et libre dans un cadre fiscal et social avantageux.

LE COMPTE DÉDUCTION POUR ÉPARGNE DE PRÉCAUTION - FISCAL

La Déduction pour Épargne de Précaution est une solution d'épargne permettant de lisser les revenus des exploitations agricoles (selon certaines limites) en vue de faire face à de futurs aléas.

Pour plus de renseignements sur les solutions de placement et d'épargne, vous pouvez contacter votre conseiller.

VOS OFFRES GROUPÉES DE SERVICES

Le Compte à Composer Agriculteur (CAC Agri)¹

LE SOCLE, ENSEMBLE DE SERVICES

Crédit Agricole en ligne, forfait Pro

Frais de tenue de compte actif

Sécuricompte Agri

E-relevé, relevé de compte bimensuel

Information solde journalier par mail ou SMS

Information mise à disposition des moyens de paiement par mail ou SMS

Accès aux services experts Pleinchamp

COTISATIONS MENSUELLES

Le Barème par tranche selon les flux annuels confiés

Jusqu'à 199 999 €	18,86 € ²
-------------------	----------------------

de 200 000 € à 599 999 €	22,24 € ²
--------------------------	----------------------

600 000 € et plus	24,52 € ²
-------------------	----------------------

BON À SAVOIR



Avantages Tarifaires

- La Carte Business à débit immédiat ou débit différé GRATUITE (1 carte par compte)
- L'accès GRATUIT aux Services Experts Pleinchamp

COMPTE SERVICES AGRICULTEUR AVEC OU SANS DÉCOUVERT

de 14,84 à 28,39 €²

¹ Les garanties du Compte à Composer présentes dans les modules et les options ainsi que le Sécuricompte sont assurés dans les limites et conditions prévues aux contrats d'assurances. Elles sont souscrites auprès de la Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole (CAMCA), société d'assurance mutuelle à cotisations variables, 65 rue La Boétie, 75008 Paris, entreprise régie par le Code des Assurances.

² Services assujettis à la TVA de plein droit.

VOS MOYENS DE PAIEMENT

Sécuricompte ¹	48,00 €/an
Si titulaire d'un Compte Service Agriculteur ou d'un CAC Agri	Inclus

LES TRAITEMENTS SPÉCIFIQUES

Forfait annuel de tenue de dossier administratif et juridique	95,00 € ²
Certification Commissaire aux Comptes	235,00 € ²

IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

Commission d'intervention (4 opérations maxi/jour)	9,10 €/opération
Commission d'intervention spécifique ⁴	50% du prix de la commission d'intervention
Clôture de compte	GRATUIT
Impayé vente à distance	5,20 €

Commission d'intervention

La présentation d'une opération débitrice non autorisée nécessite un traitement journalier adapté qui entraîne des frais d'intervention.

Frais de rejet de chèque sans provision (par chèque impayé, frais non prélevés en cas de nouveau rejet du même chèque dans les 30 jours, commission d'intervention incluse)

• Montant ≤ 50 €	30,00 €
• Montant > 50 €	50,00 €

Frais par service de paiement rejeté pour défaut de provision, commission d'intervention incluse

• Montant < 20 €	Montant du paiement
• Montant > 20 €	20,00 € maxi

Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision (Murcef)

ASSURANCES ET PRÉVOYANCE³

• Protéger votre activité

• Sécuriser vos revenus

• Assurer vos outils de travail

• Protéger votre famille

• Protéger vos salariés

• Assurer vos biens personnels

Consultez votre conseiller ou le spécialiste assurance professionnelle au 09 69 39 03 99 (appel non surtaxé, coût d'un appel local)

¹ Les garanties du Compte à Composer présentes dans les modules et les options ainsi que le Sécuricompte sont assurés dans les limites et conditions prévues aux contrats d'assurances. Elles sont souscrites auprès de la Caisse d'Assurances Mutualistes du Crédit Agricole (CAMCA), société d'assurance mutuelle à cotisations variables, 65 rue La Boétie, 75008 Paris, entreprise régie par le Code des Assurances.

² Services assujettis à la TVA de plein droit.

³ Les contrats d'assurance sont proposés par PACIFICA et PREDICA. Événements garantis et conditions indiqués au contrat. Le contrat de télésurveillance est proposé par NEXECUR Protection et les contrats de téléassistance sont proposés par NEXECUR Assistance.

⁴ Selon la réglementation en vigueur applicable à la clientèle bénéficiant des services bancaires de base fournis dans le cadre du droit au compte conformément au décret n°2014-738 du 30 juin 2014.

VOS OPÉRATIONS À L'INTERNATIONAL

Toutes les opérations nécessitant une négociation (achat ou vente) de devise supportent des commissions de change de 0,10% avec un montant minimum de 18,64 €

PAIEMENTS VERS L'ÉTRANGER

ÉMISSION D'UN VIREMENT NON SEPA *

Option frais partagés : le bénéficiaire règle les frais de sa banque et des banques intermédiaires.

OBLIGATOIRE SUR LES TRANSFERTS VERS EEE (Espace Economique Européen)

Avis d'opération détaillé	3,23 €
Émission d'un virement non SEPA en euros vers un état membre de l'EEE	4,12 €
	(0,25 € si support EDI)

Emission d'un virement non SEPA * occasionnel ou permanent

Frais proportionnels 0,11% avec un minimum de 23,39 € (-20 % si support EDI)

Option frais OUR Monde: l'émetteur règle également les frais de la banque du bénéficiaire et des banques intermédiaires (à destination d'un pays hors EEE)

35,69 €

Frais SWIFT

17,90 €

ÉMISSION CHEQUE DE BANQUE

Avis d'opération détaillé	3,23 €
Frais chèque de banque en devises	Frais proportionnels 0,11% avec un minimum de 23,39 €
Frais de port France Chronopost	24,29 € ¹

PRÉSENTATION DE CHÈQUE AU PAIEMENT (émis par le client)

Règlement chèque	Frais proportionnels 0,21% avec un minimum de 23,39 €
Frais d'impayé	45,15 €
EFFET IMPORT ET REMISES	Frais proportionnels 0,21%
DOCUMENTAIRES IMPORT	avec un minimum de 85,59 € maximum de 613,65 €
Demande de sort, effet réclamé, prorogation, frais d'impayé	45,15 €
Avis d'acceptation d'un effet	18,66 €

CRÉDITS DOCUMENTAIRES IMPORT

Commission d'engagement (par trimestre indivisible)	1,04% l'an soit 0,26% par trimestre minimum de 138,91 €
Commission d'étude de documents	Frais proportionnels 0,15% avec un minimum de 124,39 €
Commission de paiement différé	Frais proportionnels 0,125% avec un minimum de 95,46 €
Commission de modification	108,59 €
Garantie pour absence de document (frais d'acte)	119,33 €
Garantie pour cession de marchandises (frais d'acte)	119,33 €
Frais d'étude sur documents irréguliers (à la charge du vendeur)	118,95 €
Abonnement CA E Trade (crédit documentaire en ligne)	GRATUIT

* Pays de la zone SEPA (cf. carte p. 16). Pour les opérations en devises hors celles de l'EEE ou hors EEE, consultez votre conseiller.

¹ Services assujettis à la TVA de plein droit.

GARANTIE ÉMISE

Commission d'engagement (par trimestre indivisible)	1,50% l'an soit 0,375 % par trimestre mini 139,82 €
Frais établissement acte	121,85 €
Frais de mise en jeu de la garantie	Frais proportionnels 0,15 % avec un minimum de 77,66 €
Avenant ou modification	95,68 €

FRAIS DE PORT

Frais de port France Chronopost	24,29 €¹
Frais de port étranger courrier international urgent	48,60 €¹

PAIEMENTS EN PROVENANCE DE L'ÉTRANGER

VIREMENTS RECUS

Avis d'opération détaillé	3,23 €
Virement en provenance de l'EEE	GRATUIT
Rapatriement Euro Monde (en provenance d'un pays hors EEE) ou en devises (tous pays)	18,45 €
Correction sur rapatriement non conforme (IBAN et/ou BIC SWIFT absent ou erroné)	17,04 €¹

REMISE DE CHÈQUE

Encaissement d'un chèque : crédit immédiat sauf bonne fin	Frais proportionnels 0,15 % mini 35,96 € (si montant du chèque < à 76 €, frais forfaitaires de 6,25 €)
Crédit différé après encaissement	Frais proportionnels 0,11 % avec un minimum de 32,99 €
Frais de port étranger courrier international urgent	48,60 €
Impayé avec ou sans protêt	45,15 €

EFFET EXPORT ET REMISES DOCUMENTAIRES EXPORT

Commission d'encaissement	Frais proportionnels 0,21 % avec un minimum de 58,21 € et un maximum de 325,05 €
Demande de sort, effet réclamé, impayé, prorogation	45,15 €
Commission de non utilisation	45,15 €

CRÉDITS DOCUMENTAIRES EXPORT

Commission de notification	Frais proportionnels 0,10 % avec un minimum de 124,39 €
Commission de confirmation	Taux variable selon les pays
Commission d'étude de documents	Frais proportionnels 0,15 % avec un minimum de 160,20 €
Commission de modification et de pré-étude	110,47 €
Commission de transfert de crédit (à la charge du 1er bénéficiaire qui demande le transfert)	Frais proportionnels 0,15 % avec un minimum de 256,41 €

GARANTIE REÇUE

Commission de notification	139,77 €
Avenant ou modification	96,65 €
Frais de mise en jeu de la garantie	119,01 €

FRAIS DE PORT

Frais de port France Chronopost	24,29 €¹
Frais de port étranger courrier international urgent	48,60 €¹

¹ Services assujettis à la TVA de plein droit.

COUVERTURE DE CHANGE

Toutes les opérations nécessitant une négociation (achat ou vente) de devise supportent des commissions de change de 0,10 % avec un montant minimum de 18,64 €

Ouverture du dossier (change à terme, flexigain, option)	72,29 €
Prorogation, levée anticipée, tirage Flexigain	26,61 €

OPÉRATIONS DIVERSES

COMPTE EN DEVISES

Frais d'ouverture de compte en devises	135,53 €
Tenue de compte en devises	25,22 €/mois

FRAIS DE RECHERCHES

Frais de recherches et de photocopies	21,18 €
Frais de messagerie Swift	17,90 €

VOS OPÉRATIONS À DISTANCE

LE CRÉDIT AGRICOLE EN LIGNE

SITE INTERNET : credit-agricole.fr/ca-tourainepoitou/agriculteur.html

Accès libre "Espace Agriculteur"	GRATUIT
Accès Bourse en ligne	
Invest Store Initial	GRATUIT
Invest Store Intégral	
• À partir de 24 ordres par an	GRATUIT
• Moins de 24 ordres par an	96,00 €

SERVICES PLEINCHAMP

ACCÈS AU SITE PLEINCHAMP

ACCÈS AUX SERVICES EXPERTS PLEINCHAMP PRO	GRATUIT
Sans engagement (sauf détention d'un Compte Service Agriculteur ou d'un CAC Agri)	9,90 €/mois

L'ÉCHANGE DE DONNÉES INFORMATISÉES - EDI (COTISATION MENSUELLE)

PAR CANAL TÉLÉTRANSMISSION

EBICS sens client vers banque (avec signature électronique)	13,00 € ¹
EBICS sens client vers banque et sens banque vers client (avec signature électronique)	55,00 € ¹
> A partir du 2 ^e compte pour l'abonnement 2 sens	REMISE DE 66 %

PAR CANAL INTERNET

WEB EDI sens client vers banque (avec signature électronique)	11,00 € ¹
WEB EDI sens client vers banque ET sens banque vers client (avec signature électronique)	38,00 € ¹
> A partir du 2 ^e compte pour l'abonnement 2 sens	REMISE DE 66 %
Remise de fichier EDI (par fichier)	0,43 €
Offre Pack Prélèvements pour la gestion des mandats et le traitement des prélèvements SEPA*	Consulter votre conseiller

* Pays de la zone SEPA (cf. carte p. 16). Pour les opérations en devises hors celles de l'EEE ou hors EEE, consultez votre conseiller.

¹ Services assujettis à la TVA de plein droit.

Échange de données informatisées (EDI)

Pour gagner du temps vous pouvez transmettre vos fichiers bancaires (virements, prélèvements, effets de commerce). L'import de relevés de compte vous permet d'optimiser votre gestion. Le WEB-EDI permet de réaliser ces échanges par Internet, sans installation spécifique de logiciels.

LE CERTIFICAT NUMÉRIQUE

(signature électronique)

ⓐ Certipro (commercialisé jusqu'au 30/09/2017)	60,00 €/an ¹
ⓐ Certificat RGS ++	Nous consulter
ⓐ Ma signature EDI	84,00 €/an
ⓐ Signature Performance	48,00 €/an

VOS OPÉRATIONS À L'INTERNATIONAL

ⓐ Change en ligne pour passage des ordres	GRATUIT ²
ⓐ Credoc Import en ligne	GRATUIT ²

BON À SAVOIR



Le Certificat électronique

La signature électronique pour vous authentifier et signer électroniquement vos échanges de données sur Internet (TVA, IS, cartes grises, fichiers bancaires, ...)

E-COMMERCE

Up2Pay Par Lien

(encaissement à distance via un lien mail ou SMS)

> Frais de mise en service	50,00 €
> Génération de liens offre Access	GRATUIT
> Génération de liens offre Standard	0,40 €
> Abonnement mensuel	10,00 €

VENTE À DISTANCE SUR INTERNET E-TRANSACTION

(PAIEMENT SÉCURISÉ)

Coût à la transaction

0,15 € (frais fixes ajoutés au taux de commission)

Abonnement mensuel

• Offre Access	17,00 €
• Offre Premium	25,00 €

Plus d'infos sur ca-moncommerce.com

¹ Services assujettis à la TVA de plein droit.

² Hors coût de communication téléphonique et/ou de l'abonnement fournisseur d'accès.

RÉSOUTRE UN LITIGE

L'Agence est à la disposition du Client pour lui fournir tous les renseignements qu'il pourrait souhaiter sur le fonctionnement de son compte et sur l'utilisation des services mis à sa disposition ou pour répondre à ses éventuelles réclamations.

Si aucune solution amiable n'a pu être trouvée, le Client a la possibilité de faire appel au Service Qualité Clients qui s'efforcera de trouver la meilleure solution à son différend, en écrivant : Service Qualité Clients, Crédit Agricole Touraine Poitou, 18 rue Salvador Allende CS50 307, 86008 POITIERS Cedex 1, ou au moyen du formulaire en ligne disponible sur credit-agricole.fr/ca-tourainepoitou (coûts d'accès et/ou de communication variable selon fournisseur d'accès Internet).

L'Agence ou le Service Qualité Clients accusera réception de la réclamation dans les 10 jours et apportera une réponse au Client dans un délai de 2 mois au plus tard. Toutefois, lorsque la réclamation porte, conformément à la réglementation, sur :

- Les frais ou réductions pour l'usage d'un instrument de paiement ;
- Le régime applicable aux instruments de paiement autres que le chèque ;
- Les services de paiement ;
- Les prestataires de services de paiement ;

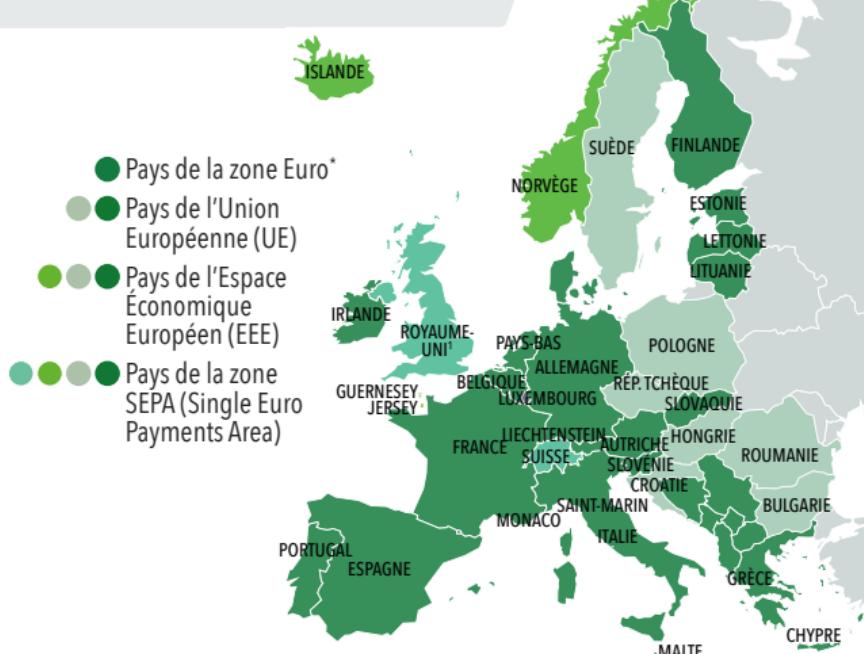
le Service Qualité Clients répond au Client, sur support papier ou autre support durable convenu avec le Client dans les 15 jours ouvrables suivant la réception de la réclamation. Si exceptionnellement une réponse ne peut être apportée au Client dans un délai de 15 jours pour des raisons échappant au contrôle de la Caisse régionale, celle-ci envoie une réponse d'attente motivant le délai complémentaire nécessaire et précisant la date ultime à laquelle le Client recevra une réponse définitive. Cette réponse définitive doit, quoi qu'il arrive, lui être adressée dans les 35 jours ouvrables suivant la réception de la réclamation.

Pour tout litige relatif à des produits ou services financiers, le Client peut saisir le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) : par voie postale (Le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers, 17 Place de la Bourse - 75082 PARIS Cedex 02) ou par Internet (formulaire de demande de médiation disponible sur le site Internet de l'AMF - Rubrique du Médiateur à l'adresse suivante : <http://www.amf-france.org>).

Pour tout litige relatif à la commercialisation des contrats d'assurance, le Client peut saisir le Médiateur de l'Assurance par voie postale en écrivant à l'adresse suivante : La Médiation de l'Assurance - TSA 50110 - 75441 Paris Cedex 09 ou par voie électronique sur le site Internet du Médiateur à l'adresse suivante www.mediation-assurance.org.

Pour tout litige relatif à un contrat ou une opération réalisé(e) en ligne, le Client peut recourir à la plateforme européenne de Règlement des Litiges en Ligne accessible à l'adresse Internet suivante : <https://webgate.ec.europa.eu/odr>

CARTOGRAPHIE DES ZONES EUROPÉENNES



¹ Le Royaume-Uni est sorti de l'UE depuis le 1er février 2020 mais reste membre de la zone SEPA et continue d'appliquer la réglementation européenne existante sous réserve d'évolutions.

*Monaco, Andorre et le Vatican utilisent l'euro comme monnaie nationale mais ne font pas partie des pays de la zone euro. Les îles de Jersey, Guernesey et Man ont intégré la zone SEPA au 01/05/2016. **Pays de l'Union Européenne en zone euro** : Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre (partie grecque), Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie, Slovénie. **Pays de l'Union Européenne en zone non euro** : Bulgarie, Croatie, Danemark, Hongrie, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Suède. **Pays de l'AELE (Association Européenne de Libre Echange)** : Islande, Norvège, Liechtenstein et Suisse. **Pour la France** : départements et régions d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion et Mayotte), territoires de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et la partie française de Saint-Martin. Principauté de Monaco, Saint Marin, Ile de Jersey, Ile de Guernesey, Ile de Man, le Vatican et Andorre.

Document informatif à vocation non-publicitaire.

CRÉDIT AGRICOLE DE LA TOURAINE ET DU POITOU Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit - Siège social : 18 rue Salvador Allende - CS50 307 86008 - Poitiers - 399 780 097 RCS POITIERS. Société de courtage d'assurance immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le n° 07 023 896.